12610 - La pose de ventouses pour un jeûneur malade

question

Le traitement qui consiste à poser une ventouse pour évacuer du sang vicié entraîne-t-il l'invalidité du jeûne du traitant et du patient? Les concernés doivent-ils s'abstenir du jeûne quitte à le rattraper ultérieurement ou quoi? Dites-moi ce qu'il en est?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le jeûne observépar le traitant et le patient s'invalide mais ils doivent s'abstenir de tout ce qui est incompatible avec le jeûne pendant la journée. Ceci s'atteste dans la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) : Le poseur de la ventouse et celui qui en bénéficie perdent tous les deux leur jeûne. (Rapportépar Abou Dawoud, 2367 et par Ibn Madja,1679 et jugéauthentique par al-Albani dans Sahihi Abi Dawoud,2074

Allah est le garant de l'assistance. Bénédiction et salut soient sur notre prophète Muhammad, sur sa famille et sur ses compagnons.